

Je me connecte à mon compte « Portail famille »

Connectez-vous au Portail

service.scolaire@labalmedesillingy.fr

.....

Se connecter

Je n'arrive pas à me connecter

Créer un compte

Je clique sur le menu « Espace famille »

Mairie de La Balme De Sillingy JD

LA BALME DE SILLINGY

Accueil / Espace famille

Dossier de famille
Consulter, compléter et modifier les informations des membres de votre famille.
Attention
Des données obligatoires ne sont pas renseignées

Planning des activités
Consulter le planning, réserver une activité, déclarer une absence pour les individus de votre famille.

Espace documents
Ajout des documents nécessaires pour le service enfance.

Je clique sur « Dossier de famille »

Accueil / Espace famille **Dossier de famille**

Les responsables

John DOW
Attention
Des éléments importants sont manquants

Les enfants

Jane DOW
25 juillet 2020 / 4 ans

Léa DOW
2 juin 2014 / 10 ans

Plan du site Mentions légales Conditions Générales Accessibilité

Je clique sur mon enfant / exemple ici : Léa DOW

Mairie de La Balme De Sillingy JD

LA BALME DE SILLINGY

Accueil / Espace famille / Dossier de famille / **DOW Léa**

Données enfant

Informations générales

Les champs avec * sont obligatoires.

Nom*	DOW	Date de naissance	02/06/2014
Prénom*	Léa	Sexe*	Féminin
Compagnie d'assurance		Numéro de la compagnie	
<input type="checkbox"/>	Port de lunettes		
<input type="checkbox"/>	Port d'un appareil dentaire		
<input type="checkbox"/>	Port d'un appareil auditif		

Je coche les cases si besoin ou les modifie en fonction des éventuelles modifications depuis l'année scolaire 2025 – 2026

Données complémentaires

	Menu déroulant		Menu déroulant	
1	1 Votre enfant mangera à la cantine de façon régulière (année 2026 – 2027) Lundi midi ; mardi midi ; jeudi midi ; vendredi midi +	2	2 OU votre enfant fréquentera occasionnellement la cantine (année 2026 – 2027) Oui	2
3	3 Votre enfant fréquentera la garderie du soir de façon régulière (année 2026 – 2027) Lundi soir ; mardi soir ; jeudi soir ; vendredi soir +	4	4 OU votre enfant fréquentera occasionnellement la garderie du soir (année 2026 – 2027) Oui	4
5	5 Votre enfant fréquentera la garderie du matin de façon régulière (année 2026 – 2027) Lundi matin ; mardi matin ; jeudi matin ; vendredi matin +	6	6 OU votre enfant fréquentera occasionnellement la garderie du matin (année 2026 – 2027) Oui	6
7	7 Votre enfant fréquentera le centre de loisirs le mercredi de façon régulière (année 2026 – 2027) Mercredi à la journée ; mercredi matin +	8	8 OU votre enfant fréquentera le centre de loisirs le mercredi occasionnellement (année 2026 – 2027) Oui	8
9	9 L'enfant bénéficie-t-il d'un PAI (projet d'accueil individualisé) ? Oui / Non	10	10 Votre enfant fréquentera-t-il le centre de loisirs pendant les vacances scolaires ? Oui / Non	10
11	11 Autorisation : transport en car / mini bus Oui / Non			

1 L'agent du service jeunesse – scolaire **inscrira automatiquement** votre enfant à la cantine pour l'année scolaire, les jours que vous aurez sélectionnés : lundi midi et/ou mardi midi et/ou jeudi midi et/ou vendredi midi.

3 L'agent du service jeunesse – scolaire **inscrira automatiquement** votre enfant à la garderie du soir pour l'année scolaire, les jours que vous aurez sélectionnés : lundi soir et/ou mardi soir et/ou jeudi soir et/ou vendredi soir.

5 L'agent du service jeunesse – scolaire **inscrira automatiquement** votre enfant à la garderie du matin pour l'année scolaire, les jours que vous aurez sélectionnés : lundi matin et/ou mardi matin et/ou jeudi matin et/ou vendredi matin.

2 Oui : L'agent du service jeunesse – scolaire, ouvrira les droits de votre enfant à la cantine et ensuite c'est à vous de planifier les réservations tout au long de l'année scolaire : lundi midi et/ou mardi midi et/ou jeudi midi et/ou vendredi midi

4 Oui : L'agent du service jeunesse – scolaire, ouvrira les droits de votre enfant à la garderie du soir et ensuite c'est à vous de planifier les réservations tout au long de l'année scolaire : lundi soir et/ou mardi soir et/ou jeudi soir et/ou vendredi soir

6 Oui : L'agent du service jeunesse – scolaire, ouvrira les droits de votre enfant à la garderie du matin et ensuite c'est à vous de planifier les réservations tout au long de l'année scolaire : lundi matin et/ou mardi matin et/ou jeudi matin et/ou vendredi matin

7 L'agent du service jeunesse – scolaire **inscrira automatiquement** votre enfant au centre de loisirs soit le mercredi à la journée OU soit le mercredi matin pour l'année scolaire.

9 **Le projet d'accueil individualisé définit les adaptations apportées à la scolarité de l'enfant** : Il est élaboré pour permettre **aux élèves atteints de troubles de la santé**.

11 Oui : j'autorise mon enfant à prendre le car ou le mini bus (centre de loisirs et périscolaire).

Non : je n'autorise pas mon enfant à prendre le car ou le mini bus (centre de loisirs et périscolaire).

8 Oui : L'agent du service jeunesse – scolaire, ouvrira les droits de votre enfant au centre de loisirs les mercredis et ensuite c'est à vous de planifier les réservations tout au long de l'année scolaire : mercredi à la journée ou mercredi matin

10 Oui : il fréquentera le centre de loisirs pendant les vacances scolaires.
Non : il ne fréquentera pas le centre de loisirs pendant les vacances scolaires.

Je coche les cases si besoin ou les modifie en fonction des éventuelles modifications depuis l'année scolaire 2025 – 2026
« J'autorise mon enfant à être pris en photo » : En cochant cette case, j'autorise le service jeunesse et scolaire à utiliser les photos de mon enfant dans le cadre de la communication municipale (newsletter, réseaux sociaux, bulletin et journal municipal, Conseil Municipal des Jeunes, etc.).

Autorisations

- J'autorise mon enfant à pratiquer du sport
- J'autorise mon enfant à être pris en photo
- J'autorise mon enfant à partir seul
- J'autorise mon enfant à être hospitalisé en cas de besoin

Données sanitaires

1 Pratiques alimentaires

Allergies **2**

Vaccins **3**

Vaccin	Date de vaccination	Date de rappel
Sans résultats		

1 Je renseigne mon régime alimentaire (sans viande ou sans porc) si besoin ou le modifie en fonction des éventuelles modifications depuis l'année scolaire 2025 – 2026

2 Je renseigne les allergies de mon enfant si besoin ou le modifie en fonction des éventuelles modifications depuis l'année scolaire 2025 - 2026
Si mon enfant a des allergies dans ce cas-là, un PAI doit être mis en place en lien avec l'école.

3 Concernant les vaccins, merci de vous reporter dans « l'espace documents » de votre portail famille. Vous pourrez intégrer une pièce jointe (la photo ou le scan du carnet de vaccination de votre enfant)

Contacts

Ajouter un adulte

Nom complet	Mobile	Téléphone	Lien de parenté	Appelé en cas d'urgence	Autorisé à récupérer l'enfant	
DUPONT Alain	06 01 02 03 04		Grand-père / Grand-mère	Oui	Oui	🗑️
DURAND Françoise	06 11 12 13 14		Oncle / Tante	Non	Oui	🗑️

Soumettre la modification

- 4 Je renseigne les personnes autorisées ou non autorisées à récupérer mon enfant si besoin ou les modifie en fonction des éventuelles modifications depuis l'année scolaire 2025 - 2026

ATTENTION : N'oubliez pas de cliquer sur le bouton  pour enregistrer les modifications